

Compte Rendu du Mardi 02 Novembre 2021



L'an deux mil vingt et un, le mardi deux novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Sainte-Euphémie, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal en Mairie sous la présidence de Monsieur Didier ALBAN, Maire.

Date de la convocation :
27 octobre 2021

Date d'affichage :
27 octobre 2021

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 13
Pouvoirs : 3

Présents : Mesdames Nadine SAVIN, Muriel MUNCK, Chantal LESPINASSE, Clémentine BOREL, Irène CHINOUNE et Messieurs Didier ALBAN, Christophe MOYNE, Grégory GIRONES, Emmanuel GENIQUET, Fabien FRECON, Lionel DESFARGES, Philip RAVIX, Gilles LEMOINE.

Absents excusés : Nathalie PINTO donne pouvoir à Emmanuel GENIQUET, Sylvie PERMEZEL donne pouvoir à ALBAN Didier, Alizée BRUNET donne pouvoir à Muriel MUNCK, Isabelle PILLIARD, Cédric FIEF.

Absente : Sandrine JOSEPH

Secrétaire de séance : Gilles LEMOINE

Isabelle Reyne, secrétaire de mairie, assiste au conseil en application de l'Article L2121-15 du CGCT.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12-10-2021

Convention avec la SPA

Modification du tableau des emplois au 01-01-2022

Modification du poste d'Agent d'entretien polyvalent (bâtiments, voirie, espaces vert)

Modification du poste d'Agent de service de restauration scolaire et entretien des locaux.

Autorisation d'embauche d'un CDI sur le poste d'Agent de service de restauration scolaire et entretien des locaux.

Autorisation pour prolonger le CDD poste comptable du 31-12-2021 jusqu'au 31-12-2022.

Amortissement de subvention d'équipement versée

Compte rendu des commissions et syndicats

Questions diverses

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de respecter une minute de silence en hommage à Jean Paul Jouassin, décédé, ancien conseiller municipal et ancien membre du CCAS

Le compte rendu du conseil municipal du 12 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

Convention avec la SPA DEL 2021/61

Monsieur le MAIRE explique qu'en juillet 2020, le conseil municipal a délibéré pour valider la convention liant la commune avec la SPA pour la prise en charge des animaux trouvés en divagation. Cette convention prévoyait que nous devions déposer ces animaux au chenil de St Jean d'Ardières. Ce chenil a fermé. La nouvelle convention prévoit que la SPA récupère en mairie les animaux et les achemine sur le chenil de BRIGNAIS ;

Le coût de cette prestation est de 0.80 € par habitant payable en 2 fois.

Après délibération, Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **de valider la convention avec la SPA**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention**

Modification du tableau des emplois

Agent technique

Un agent technique fait valoir ses droits à la retraite au 31-12-2021. Cet agent occupait le poste d'agent technique à 28 h par semaine et le poste de garde champêtre à 7 h par semaine. Pour réaliser les missions d'agent technique, Monsieur le Maire propose de modifier le poste d'agent technique de 28 h et de le passer à 35 h avec les mêmes missions.

Les missions de garde champêtre restent en suspens pour le moment.

Le conseil Municipal valide à l'unanimité :

- **La modification du poste d'agent technique de 28h à 35h**
- **La mise à jour du tableau des emplois**

Agent de service en restauration scolaire et entretien des locaux

Le poste d'agent de service en restauration scolaire et entretien des locaux est à 16 h par semaine (12 h 60 centième annualisé). Il est tenu par un CDD qui s'achève au 31-12-2021.

Une réorganisation des missions de ce poste sera réalisée au 01 janvier 2022 englobant les heures de restauration scolaires et des heures d'entretien des bâtiments scolaires. Ces heures de ménage étaient réalisées auparavant par un autre CDD ;

Le conseil Municipal valide à l'unanimité :

- **La modification du poste d'agent de service de restauration scolaire et d'entretien des locaux de 16h à 30h par semaine scolaire soit 23h52c,**
- **La mise à jour du tableau des emplois**

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – Janvier 2022

Emploi / Fonctions	Temps de travail hebdomadaire	Nbre	Grade (s) ou cadre (s) d'emploi autorisés par le Conseil Municipal
Service administratif			
Secrétaire de Mairie	35h	1	Secrétaire de mairie ou rédacteur
Agent accueil et secrétariat	28h	1	Adjoint administratif ou adjoint administratif principal
Agent de gestion comptable	17h50c	1	Adjoint Administratif ou Adjoint Administratif principal
Service technique et sécurité			
Agent d'entretien polyvalent (patrimoine bâti, voirie, espaces verts) Conducteur	35h	1	Adjoint technique ou adjoint technique principal
Agent d'entretien polyvalent (patrimoine bâti, voirie, espaces verts)	35h	1	Adjoint technique ou adjoint technique principal
Garde-champêtre	7h	1	Garde-champêtre chef ou Garde-champêtre chef principal
Service scolaire			
Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles	28h40c	1	ATSEM (soit 36h00 par semaine scolaire)
Agent Polyvalent petite enfance fonction d'ATSEM et entretien des locaux	32h33c	1	Adjoint technique ou adjoint technique principal (soit 41h par semaine scolaire)
Agent de restauration scolaire et entretien des locaux.	29h96c	1	Adjoint technique ou adjoint technique principal (soit 38h par semaine scolaire)
Agent de service en restauration scolaire et entretien locaux.	23h52c	1	Adjoint technique ou adjoint technique principal (soit 30h00 par semaine scolaire)

Autorisation pour prolonger un CDD sur le poste de comptabilité du 31-12-2021 au 31-12-2022

Le poste d'agent de gestion comptable est tenu à ce jour par un CDD jusqu'au 31-12-2021.

Monsieur le Maire propose de renouveler ce contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2022. A l'issue de cette période, une recherche sera lancée pour tenir ce poste.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de :

- **Valider la prolongation du CDD jusqu'au 31-12-2022**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous actes et pièces utiles à cette prolongation**

Amortissement d'une subvention d'équipement reçue DEL 2021/65

Mr Geniquet explique que nous avons l'obligation d'amortir la subvention d'équipement versée par le SIEA pour les travaux concernant l'éclairage public de la rue de la Mairie d'un montant de 24 290 € que nous avons inscrit au chapitre 204 158 dans notre budget 2021.

La nomenclature M14 précise que les subventions versées et comptabilisées au chapitre 204 doivent être amorties sur une durée maximale, selon le cas :

- 5 ans lorsqu'elles financent des biens mobiliers ou du matériel
- 30 ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations
- 40 ans lorsqu'elles financent des infrastructures d'intérêt national.

L'enfouissement des réseaux est assimilé à des installations.

La commission finances s'est prononcée favorablement pour amortir cette subvention sur 1 an.

A la construction du budget 2022, le mécanisme d'amortissement est le suivant :

Section de fonctionnement

Dépenses 040 – 6811 24290 €

Section d'investissement

Recettes 042 – 2804 11 24290 € :

Les incidences en termes de budget :

En fonctionnement, cela va réduire mécaniquement le virement de la section de fonctionnement en faveur de la section d'investissement de 24 290 €

En investissement, nous aurons une recette qui viendra financer nos dépenses de l'exercice 2022

Vu l'avis favorable de la commission finance en date du 27 octobre 2021,

Le conseil municipal valide à l'unanimité :

L'amortissement de la subvention d'équipement sur 1 seule année, l'année 2022.

Compte rendu de Commissions et Syndicats

Commission Vie Locale : Nadine Savin

La commission s'est réunie le 27 octobre pour étudier les différentes propositions concernant le réaménagement de l'aire de jeux à côté du terrain de boules, suivant les fournisseurs des prestations complémentaires sont possibles : sol adéquat, montage du dossier de subvention...

Par manque de participant, le sujet du site internet est reporté pour la prochaine réunion.

Commission Action sociale et vie scolaire : Muriel Munck

Vie scolaire :

Après le passage de la PMI les deux salles du nouveau bâtiment scolaire ont reçu l'agrément pour le bon fonctionnement du périscolaire. Durant les vacances scolaires de la Toussaint environ 35 enfants ont fréquenté PEGASE sur le thème d'Halloween. 2 journées ont été organisées pour les Ados : sortie cinéma/ kebab avec 13 participants et une soirée crêpes avec 3 participants. L'enseignante des CM2 a demandé l'intervention du Maire et de l'adjoint à l'enfance dans le cadre des cours d'instruction civique.

Pour la rentrée de novembre, l'organisation de la cantine ne pourra revenir à un fonctionnement normal que si le protocole COVID est allégé, sinon l'utilisation de la salle de motricité sera maintenue.

Action sociale :

La CCDSV a présenté la future Maison des Services publics qui devrait ouvrir ses portes vers avril 2022 dans les anciens locaux de la trésorerie de Trévoux qui fermera ses portes au 31 décembre 2021.

Commission Finances culture et Patrimoine : Gilles Lemoine

Gilles LEMOINE revient sur la rencontre avec VALOCIME et Mr ROCHETAINE. L'examen de la proposition Valocime au sujet de la location des antennes de télécommunications a été réalisé par un représentant de l'entreprise Valocime a présenté et expliqué l'offre proposée. Après un échange au sein de la commission où les points de vue diffèrent, il a été décidé de contacter les bailleurs actuels afin de connaître leur position au regard de l'offre qui nous a été faite (Loyers augmentés de 30%) sont-ils prêts à s'aligner ou pas ? Courrier à faire partir dans les meilleurs délais.

Commission mobilité aménagement CCDSV – le sujet principal a été l'augmentation des frais d'inscription pour les transports scolaires, un barème sera mis en place pouvant aller jusqu'à 100 €. Des lignes de SAONIBUS risquent de disparaître car très peu fréquentées (la ligne 2 à la demande par exemple). Mme Savin propose de faire un rappel, dans la Gazette, des lignes qui passent à Sainte-Euphémie.

Participation à une visio-conférence sur la vidéo sécuritaire : la commune de St Bernard sera « la commune test ». Voir sur le site : territoires intelligents de l'Ain.

Groupe de travail LOCAUX TECHNIQUES MUNICIPAUX : Emmanuel Geniquet

Une opération d'urbanisme verra le jour sur le tènement situé à l'arrière de la mairie au cours de l'année 2022. La mairie envisage d'acheter une partie du bâtiment jouxtant le bâtiment de la mairie. La destination de ce bâtiment sera affectée au service technique/voirie pour les agents (atelier, WC et douches, locaux de stockage et garage du Camion)

Réunion du SCOT – le décret d'application imposera un calendrier : le PLU devra être conforme au SCOT avant fin 2027 et le SCOT devra être conforme SRADET avant fin 2026.

Sécurité de la sortie du lotissement du Montferrand Un comptage a été effectué sur la semaine du 15 au 21/9/2021 57522 véhicules légers 3706 PL vitesse moyenne 66,4 pour les VL et 63,8 pour le PL Véhicules léger en excès de vitesse 9,5%. Le département n'engagera pas de suite, seul des contrôles de vitesse pourront être demandés par la commune.

Commission Travaux : Didier ALBAN

Continuité écologique au saut du bois

À la suite des dernières pluies importantes il y a eu de légères dégradations dans les méandres du Morbier. Des travaux de reprises ont été réalisés. Dès que la température le permettra, ils procéderont à l'implantation de la végétation, ce qui contribuera à renforcer les berges. La fin des travaux est prévue vers le 30 novembre 2021.

La municipalité prévoit d'installer une table de pique-nique au saut du bois, nous attendons des devis pour l'aménagement du socle en béton et pour l'achat de la table.

Elargissement de l'accotement sortie sud du Village sur RD 28

Il est prévu d'élargir l'accotement de la RD 28 entre la fin du trottoir et le pont du Morbier. Cet élargissement permettra aux piétons, coureurs à pied de se transporter en toute sécurité sans emprunter la bande de roulement de la RD 28

Décapage des terres végétales réalisé- Continuité d'écoulement des eaux pluviales réalisée

Cimetière - Désherbage nouvelles obligations

A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET 2022, il sera interdit d'utiliser des produits phytosanitaires pour désherber les cimetières.

L'agent technique a été en formation sur ce sujet, la végétalisation des allées reste le seul remède, un devis a été demandé à plusieurs entreprises.

Décorations de Noël :

Mise en place des prises sur chaque mât et l'installation des décorations de Noël seront effectués courant Novembre 2021 par RSE.

Installation de l'éclairage public sortie Nord du village jusqu'au lotissement du Montferrand

Réalisation à partir du 12 novembre 2021

CCDSV Commission environnements : Fabien Frécon

Distribution des bac jaunes

Mr Frécon s'interroge sur plusieurs informations récoltées :

- Les animateurs du Tri passeraient 2 fois dans les foyers suite à un changement de prestataire.
- Les points d'apport volontaire resteront en place dans deux communes à la demande de celles-ci
- Certaines communes auraient le ramassage des OM et bacs jaune le même jour...

Pour Sainte Euphémie, les bacs jaunes seront livrés à domicile pour les personnes de 70 ans et + la semaine du 6 au 10 décembre. Un courrier sera adressé à ces personnes pour les prévenir du passage d'un agent de la communauté de communes.

Distribution organisée pour les autres habitants samedi 11 décembre de 9 h à 17 h 00 et dimanche 12 décembre de 9 h à 12 h 00 à la Buvette.

Questions Diverses

Mr Desfarges demande si les coupures d'électricité à répétition qui ont impacté la commune samedi 30/10 ont été expliquées. Mr LEMOINE qui était d'astreinte, a enregistré un certain nombre d'appel de la part des habitants de la commune et s'est donc tourné vers la RSE dont le standard était saturé. Un disque annonçait que toutes les équipes étaient sur le terrain pour la remise en service dans les meilleurs délais. Le vent fort peut être une des causes de ces coupures.

Informations diverses

Vendredi 05 novembre 2021 : concours de coinche à la salle polyvalente organisé par le CCAS

Samedi 06-11-2021

- Fête en Forêt activité conduite par la bibliothèque sur le thème de la forêt Rendez-vous à Cibeins à 14 h
- Exposition sur le patrimoine communal conduite par l'association Tour et Patrimoine, rendez-vous à la salle polyvalente de 10h 12h et de 13h30 17h.

Cérémonie du 11 novembre : rdv directement au monument aux morts à 9H avec 10 musiciens de la fanfare de Frans (pas de défilé)

La séance est levée à 20H38

Prochain conseil le 7 décembre 2021 à 19H en Mairie